



Le dimanche 25 Juin 2023 s'est tenu le Vide Grenier Familial d'Orly à l'initiative du Conseil de Quartier Ouest et de 3 Associations partenaires.

De :

Thierry CHAUDRON

Adjoint au Maire chargé de la présidence et de l'animation du conseil de quartier Orly Ouest et de l'organisation de la démocratie de proximité.

Direction Démocratie et Vie Locale
Ville d'Orly.

A :

Mesdames et Messieurs les **Conseillers de Quartier Ouest titulaires et suppléants**

Pour information :

Imène SQUID, Maire

Alain GIRARD, Maire Adjoint Quartier Est

Maribel AVILES-CORONA, Maire Adjointe Quartier Centre

Frank Erik BAUM, Adjoint au Maire, délégué au Développement durable, transition écologique, environnement, hygiène, sécurité

Renaud LERUDE, Conseiller municipal délégué à la Gestion urbaine

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 17 OCTOBRE 2023

Le conseil de quartier Ouest s'est réuni le Mardi 17 Octobre 2023, à la salle de l'Orangerie sous la présidence de Monsieur Thierry CHAUDRON, Maire Adjoint.

Etaient présent(e)s à la séance :

Vice-Présidente : Mme Nathalie ROBERT

Pour le collège des élus :

Jinny BAGE, Thierry CHAUDRON, Yann GILBERT, Annie RAMARIAVELO, Malika VERA, Maire Adjointe.

Pour le collège des acteurs socio-économiques :

Jocelyne BRUNEAU, Magali BUZON, Thierry CAPLIER, Vincent CHARLOT, Abdelkarim GUERROUJ, Anna-Dora RODRIGUEZ, Pierre STOUVENEL,

Pour le collège des habitants (titulaires et suppléants) :

Rémy CONTE, Laetitia CROLET, Elisabeth GAUTHREAU, Fabienne JAIME, Jean-Marc RASO, François RIPOLL, Luigi SURACE,

Pour l'Administration :

Cabinet de Mme La Maire, DGA Adjointe, Direction Démocratie et vie Locale.

Invités :

Céline ROUILLER, Directrice Générale Adjointe, Renaud LERUDE, Conseiller municipal délégué à la Gestion urbaine.

N'étaient pas présent(e)s à la séance :

Elus excusés :

Frank Eric BAUM, Maire Adjoint Développement durable

Conseillers excusés :

Jean-Michel BONHEUR, Abdé NASSIB, Gisèle MBIMA, Claude POUGET, Alix ZIMMERMAN

Elus absents :

Sylvain CAPLIER.

Monsieur Thierry CHAUDRON **déclare ouvert le 10^{ème} Conseil de Quartier Ouest**, 3^{ème} du 2^{ème} mandat des conseillers tirés au sort. Il précise le choix de la photo du Vide Grenier en remerciement aux Associations partenaires et leurs bénévoles, ainsi qu'aux services de la Ville, tous unis dans un seul et même objectif, celui d'organiser un événement convivial dans notre quartier.

Il remercie le public présent et ouvre ce conseil avec les **8** temps forts de cette réunion :

1. Introduction et temps forts
2. Approbation Compte Rendu CQO de Juin 2023
3. Contrat Local de Santé et temps d'échange
4. Evénements marquants du trimestre et temps d'échange
5. La parole aux Conseillers de Quartier
6. La parole au public
7. Cadre de Vie du Quartier Ouest
8. Conclusion

I. Intervention de Mme Nathalie ROBERT, Vice-Présidente du Conseil de Quartier Ouest.

Les conseillers et M. le Président renouvellent pour cette instance un temps de parole et d'échanges ouvert sur les sujets et l'ordre du jour. Ainsi après chaque intervention, le micro sera tendu pour accroître le partage, les idées, et le questionnement. Bien évidemment, ce fonctionnement va de paire avec une écoute respectueuse des points de vue et des sollicitations. Nous ne pouvons comptabiliser les temps de paroles, cependant, nous essaierons au mieux d'équilibrer les prises de parole entre les Conseillers de Quartiers, représentants locaux des Orlysiennes et des Orlysiens, et le public présent ce soir.

Malika VERA et en appui à tour de rôle, d'autres Conseillers de Quartier vont être les régisseurs de salle et vous tendront le micro pour un temps limité, afin que tout le monde puisse s'exprimer.

Comme vous le savez, certaines réponses seront données ce soir, dans le cas contraire, elles vous seront adressées à titre individuel et/ou collectif.

II. Approbation du compte rendu du Conseil de Quartier Ouest de Mars 2023

Le CR a été envoyé aux Conseillers de Quartier le 13 Juillet 2023, soit 4 semaines après le CQO et mis en ligne sur le site de la Ville 4 jours après. Après consultation des conseillers de quartier, aucune remarque ni demande de précision n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité. Pour rappel, les CR sont disponibles sur le site de la ville, rubrique Démocratie de proximité, Quartier Ouest, puis compte rendu, ainsi qu'au local du Conseil de Quartier Ouest, rue du Commerce, et donc accessibles à tous les orlysiens aux heures de permanence.



• **Point Rencontre Quartier Ouest:**

Monsieur Yann GILBERT informe que quelques demandes d'intervention ont été enregistrées cet été et quasi toutes traitées du moins concernant les aspects, voiries, jardins, services, et stationnement. L'accueil des habitants continue jusqu'à la fin de l'année, cependant les dates peuvent être modifiées en fonction des événements, mais sont toujours connues du public par voie d'affichage.



CQO	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
M. Thierry CAPLIER	La permanence fonctionne-t-elle ?	Thierry CHAUDRON indique que certains samedis sont très (trop) calmes. Le maintien en 2024 sera décidé de manière concertée avec les élus et les Conseillers de Quartier.

III. Contrat Local de Santé (intervention de Mme Céline ROUILLER)

La présentation du Contrat Local de Santé (CLS) a eu lieu le 20 Septembre 2023, lequel CLS est issu d'une initiative participative avec les habitants et les professionnels de santé.

Cet outil est porté conjointement par l'agence régionale de santé (ARS) et une collectivité territoriale (la ville d'Orly) dans le but de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé

Le CLS répond à plusieurs objectifs ;

- Mettre en cohérence le projet régional (PRS) avec le projet de santé de la ville d'Orly,
- Mutualiser les moyens pour répondre au besoin local de santé,
- Consolider par contrat les partenariats locaux et inscrire la démarche dans la durée.

Le contrat local de santé (et non de soins) permet une approche globale incluant les éléments médicaux stricto sensu et déterminants de santé, mais aussi la prise en compte de la santé physique et psychique, et tournée vers la qualité de vie et le bien-être.

Le nouveau Contrat local de santé 2023-2028 est en cohérence avec le projet régional de santé de l'Ile de France 2023-2028 et ses 8 priorités ;

- La réduction des inégalités sociales de santé,
- Le pouvoir d'agir,
- La territorialisation des actions,
- L'attractivité des ressources humaines en santé,
- Les parcours de santé,
- Le changement climatique,
- La santé mentale,
- La périnatalité.



et a permis de définir des axes prioritaires ainsi que la création de fiches actions à décliner pour la ville d'Orly, dont les thématiques majeures répondront aux questions suivantes ;

- ➔ Comment renforcer et promouvoir la santé des publics spécifiques ?
- ➔ Comment améliorer l'offre de santé des Orlysiens sur le territoire ?
- ➔ Comment l'habitat et l'environnement favorisent-ils la santé ?

A l'issue de la réunion du Comité de Pilotage (du 20 Octobre), le CLS sera présenté en Conseil Municipal le 30 Novembre 2023, pour une mise en œuvre en 2024.

CQO	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
M. Thierry CAPLIER	Au Centre Médical de Santé (CMS) avant le confinement, il y avait une commission santé. Sera-t-elle relancée ?	Céline ROUILLER indique l'existence jadis d'un comité des usagers, en effet. Il sera proposé d'examiner les conditions de relance de cette instance.
M. Vincent CHARLOT	M. CHARLOT juge très satisfaisant les visites de l'ostéopathe du CMS qui se déplace à la Résidence Méliès. Y a-t-il d'autres éléments concrets que le CLS pourrait apporter ?	Céline ROUILLER ne peut donner des éléments concrets aujourd'hui cependant beaucoup de propositions donneront lieu à des fiches actions. L'ostéopathe qui intervient non seulement au CMS mais aussi à résidence Méliès (donc en direction d'un public spécifique) est un très bon exemple concret d'actions qui peut limiter une consultation chez un médecin. De même lors d'une visite d'une infirmière.
M. Pierre STOUVENEL	Pour avoir fréquenté le CMS en septembre, il n'y avait qu'un seul médecin généraliste, pourquoi ?	Céline ROUILLER fait part des énormes difficultés de recrutement de médecins notamment généralistes, difficulté qui ne concernent pas uniquement le CMS d'Orly mais tous les territoires en France. Aujourd'hui le CMS est en phase de recrutement de 2 médecins généralistes. Les études montrent que cette situation va perdurer au plan national. Les médecins qui commencent leurs études ne sont pas

		assez nombreux et s'orientent vers des spécialités plutôt que de la médecine généraliste, car plus lucratif. Céline ROUILLER précise que le CLS s'intéresse aux questions de santé et non seulement de soins. On parle prévention, de bien-être et pas seulement de pouvoir bénéficier de soins quand on est malade. Améliorer l'environnement, favoriser la prévention, l'automédication demeure le fil rouge de tous les acteurs du CLS.
M. Abdelkarim GUERROUJ	Dans le CLS, est-il question de la sensibilisation à faire dans les écoles (lutte contre le harcèlement, des jeux dangereux, prévention du harcèlement...)?	Céline ROUILLER indique que ces propositions émanent du travail des groupes dans les ateliers. Il y a un travail prévention sur le temps passé sur les écrans mais l'objectif est d'aller plus loin, en complément de la sensibilisation mise en place par l'Éducation Nationale, au travers d'un partenariat.
Mme Elisabeth GAUTHREAU	Déjà présente il y a 40 ans, ces formes de violences s'installent malheureusement durablement.	Thierry CHAUDRON insiste sur la démarche participative du CLS, et que chaque expérience recueillie auprès des Orlysiens puisse compter sur une mise en œuvre d'actions complémentaires et spécifiques.

IV. Événements marquants du trimestre

• Vide Grenier Familial d'Orly

Le Dimanche 25 Juin 2023 s'est tenu le Vide Grenier Familial d'Orly (VGFO), événement à l'initiative de 3 associations, (UPT, ACJO et Association Parc de la Cloche) et porté par le conseil de Quartier Ouest. De l'avis général des Associations co-organisatrices, le bilan de ce premier vide grenier est positif. Parmi les points qui contribuent à cette appréciation favorable, il faut citer ;

- l'organisation conjointe entre les Associations et les Services de la Ville,
- la fluidité lors de l'installation, pas d'attente, efficacité du placement
- les documents de communication, affiches, flyers, documents d'inscriptions, etc...
- le règlement et le bulletin de participation parfaits
- la très bonne gestion des inscriptions et de l'information aux exposants,
- des exposants très contents de l'organisation, et qui en redemandent,
- la période favorable pour la météo, même si la chaleur fut à la limite du supportable,
- la mise à disposition de sanitaires réservés aux exposants et comité d'organisation.

Pour les points à améliorer, il ressort ;

- le manque d'ombre, bien que les exposants ont été sensibilisés pour se doter de barnums et de parasols,
- l'ouverture du parking trop tardive, en raison de la chaleur, certains exposants sont partis plus tôt,
- le niveau des prix de vente très très bas,
- pour le comité d'organisation, l'affectation des stands doit éviter les « trous » entre les exposants,
- tractage mal couvert sur le quartier Ouest.

Le collectif s'accorde à dire que l'expérience est à renouveler, en tenant compte de nouveaux critères ;

- envisager un autre lieu moins contraignant en termes de contraintes impactant la voirie (arrêté de circulation et d'installation de barriérage), comme par exemple le parking Orangerie, ou un autre espace dans la ville.
- mesurer l'impact commercial sur les commerces du secteur,
- envisager un ciblage thématique des articles proposés (puériculture, enfance, vêtement)
- rester vigilant sur les prix des stands.

M. Thierry CHAUDRON établit un bilan chiffré de l'opération :

- 147 demandes de stands ont générées 60 réservations fermes, dont 35 petits stands, et 25 stands XL.
- 56 stands occupés par des Orlysiens, 4 par des non-orlysiens, tous les quartiers d'Orly sont représentés,
- La recette nette (chiffre d'affaire des ventes de stands – frais directs) s'élève à 1.596€, collectées et conservées par l'UPT en attendant la restitution aux bénéficiaires.



Par convention, le Comité d'Organisation et la Ville ont convenu que le chiffre d'affaires issu de la vente des surfaces de stands soit reversé intégralement au bénéfice des écoles de la ville pour des projets éducatifs et scolaires. Ainsi le CQO en avait acté ce principe au Conseil de Quartier du 16 Juin 2023. M. Thierry CHAUDRON soumet à l'approbation du Conseil de Quartier Ouest le versement aux 3 écoles du

secteur Ouest de la recette nette, sur le compte de la Coopérative des Ecoles de chacun des établissements.

Pour cela, une clé de répartition basée sur le nombre d'écoliers (maternelle et élémentaires) des 3 établissements, Maternelle Jean MOULIN (221), Elémentaire Jean MOULIN (250), Elémentaire ECOLE DU CENTRE (130), Maternelle et Primaire, BAUDELAIRE (70). Afin d'obtenir une répartition équilibrée, le calcul incorpore une pondération comprise entre -15 et +10% du poids relatif de chaque établissement.

Ainsi les montants versables s'élèvent à :

- 400,00 € Ecole du Centre
- 240,00 € Ecole Baudelaire
- 450,00 € Jean Moulin Maternelle
- 506,00 € Jean Moulin Elémentaire

Les Conseillers de Quartier Ouest décident à l'unanimité de valider ses sommes et mandater l'UPT pour reverser les fonds aux Coopératives des écoles.



Pour la bonne forme, la remise des chèques fera l'objet d'une remise des dons aux Directrices d'entité, en présence des représentants des associations, Mme La Maire, Mme La Maire Adjointe du secteur Educatif, les représentants des services et moi-même. La date de cette remise est fixée le **Jeudi 30 Novembre 2023 à 18h**, dans les salons de la Mairie. Un courrier co-signé par les Associations et moi-même sera préparé à l'attention des Directrices des établissements concernés.

• Evénements marquants

Parmi les nombreux événements de l'été et de la rentrée, tous sont importants, et tous ont mobilisé une fois de plus les orlysiens de plus en plus nombreux d'une année sur l'autre.

Impossible de tout citer, M. Thierry CHAUDRON retient les plus marquants ;

16 au 18 juin : 50 ans de la piscine + Nuit du Sport + jeux du Val-de-Marne,

21 juin : Mercredi Ensemble au Centre social Andrée Chedid, spécial Fête de la Musique

24 juin : Remise dictionnaires d'anglais et calculatrice à tous les élèves entrant en 6e en Septembre 2023,

25 juin : Vide Grenier Familial d'Orly

L'été à Orly :

- Du **10 juillet au 25 août** : Orly sous le soleil : OKLM les mercredis de 17h à 21h dans les quartiers, les activités en famille, les animations à la piscine, les animations jeunesse, les matinées seniors, les RDV du sport, les soirées du vendredi au Parc Méliès, ciné plein air et spectacles, les grandes sorties de l'été intergénérationnelles, jeunesse et seniors, Cinéma et médiathèque. En raison des intempéries, quelques annulations (soirée cubaine du 28/07, OKLM Saint Exupéry du 2/08, Ciné plein air du 11/08) mais succès pour les soirées et OKLM qui ont pu être maintenus. Par contre les 2 sorties à Cabourg et Trouville organisées et financées par Conseils de quartier ont permis d'emmenner 120 personnes à chaque sortie. Succès pour les matinées seniors

- **13 juillet** : Fête nationale au Parc des Saules : guinguette associative, bal populaire et grand feu d'artifice

La rentrée à Orly :

4 septembre : Rentrée scolaire

9 septembre : Forum du temps libre et du sport, Parc du Grand Godet. Succès : + de 60 associations participantes et structures municipales, + de 4400 entrées

13 septembre : Journées Portes ouvertes au Centre social Andrée Chedid

16 septembre : Journées du Patrimoine : visites du SMR Tram 9, inauguration de l'Allée Miss.Tic au Parc des Saules + conférence

23 septembre : Lancement de la saison culturelle avec Envol(s), spectacle chorégraphique participatif, Compagnie du Sillage

28 septembre : Remise des prix du concours des balcons fleuris. 16 inscrits : 11 dans la catégorie Maisons - Gagnante Mme PINGAULT Isabelle (quartier Ouest), 3 dans la catégorie Balcons -Terrasses - gagnante Mme KHORCHID Yamina (quartier Ouest), 2 dans la catégorie espaces collectifs - gagnante Mme MARTIN Chantal (quartier Centre)

30 septembre : Les Arts'Viateurs : musique, danse, expo photo... au Parc de l'Oiseau par Passerelle Orly Sud,

30 septembre : La biodiversité en musique au Centre Culturel : spectacle, ateliers, rencontres

Du 2 au 6 octobre : Semaine bleue : spectacle Ça swingue à Orly, visites, ateliers, thé dansant...

4 octobre : La Rue aux enfants : avec le Conseil d'enfants et les associations participantes, animations dans les rues du secteur Calmette coupées à la circulation pour l'occasion (ateliers vélos, rollers, défis sportifs, atelier oiseaux, nutrition, fresque, maquillage...). Remise du Label « Rue aux enfants, rue pour tous », remise des 2 vélos-cargos.

15 octobre : course L'Orlytienne, toujours très appréciée par les familles.

Les commémorations :

27 août : Commémoration de la Libération de Paris et de sa banlieue.

11 septembre : Commémoration du 50e anniversaire du coup d'état au Chili, initiatives culturelles.

• **Événements à venir (extrait)**

Parmi les nombreux événements à venir pour les Orlysiens, tous mobilisent les services comme chaque année ;

18 Novembre : Accueil des nouveaux Orlysiens, avec visite de la ville

Fin Novembre : Cérémonie des bacheliers,

25 Novembre : Journée contre les Violences faites aux femmes

9 & 10 Décembre : Le Marché de Noël, installé sur le Marché du Vieil Orly et durant tout le mois de décembre "Orly fête l'hiver" dans toute la ville.

13 au 31 Décembre : Le Concours de vitrines : Illumine ma ville

Le programme culturel extrêmement dense offre un choix éclectique et pour toutes les envies :

- ➔ 5 pièces de Théâtre dont The Opéra Locos, et La Claque de Fred RADIX, à voir absolument en février, et Amir HADDAD dans Sélectionné le 2 Mars
- ➔ 3 concerts et 2 comédies Musicales dont une retraçant les succès de Joséphine BAKER,
- ➔ 3 spectacles de danse en Janvier, dont le célèbre Lac des Cygnes,
- ➔ Des one man shows, dont Monsieur Ibrahim d'Eric-Emanuel SCHMIDT, le 26 Janvier

Sans oublier les Festivités Séniors ;

Fin Décembre : Repas aux CCAS

Fin Décembre : Colis de Noël et Banquet en Janvier 2024

Toutes les actualités sont consultables sur le site de la ville, et sur l'application smartphone.

• **Projets de quartier : transformation du Groupe Scolaire Jean MOULIN**



Mme Malika VERA indique que le Groupe scolaire Jean MOULIN est en rénovation à partir de septembre 2023 et jusqu'en septembre 2025. Ces rénovations auront pour objectif d'améliorer le fonctionnement actuel en offrant des conditions de confort optimales aux écoliers et aux agents de l'école.

Dans cette optique, la capacité d'accueil sera augmentée et des aménagements seront notamment réalisés pour construire un nouveau restaurant scolaire et rénover la cour de récréation.

Cette modernisation de l'école s'inscrit dans une démarche de développement durable prise par la municipalité depuis plusieurs années, et se matérialisera dans le choix des matériaux, la consommation énergétique et la pérennité des aménagements.

Lors de la première phase de rénovation de l'école qui durera de septembre 2023 à Juin 2024, l'accès à l'école élémentaire s'effectue par la rue Louis Bonin qui est piétonnisée aux heures d'entrée et de sortie de l'accueil pour y assurer la sécurité des écoliers.

Le chantier Jean Moulin élémentaire débute, les passages piétons avenue de la victoire ne pourront être réalisés que lorsque les palissades seront installées, sujet qui est actuellement en discussion avec le Département (L'avenue de la Victoire étant une voie départementale)

Concernant la barrière amovible de la rue Louis Bonin, M. Thierry CHAUDRON n'a pas été informé de problématique particulière, à l'exception d'une petite surcharge de véhicules le matin pendant 10 minutes. La personne à la barrière est plutôt conciliante et respecte la consigne stricte de maintenir la barrière fermée pour la sécurisation des enfants. L'accompagnement des enfants se fait majoritairement à pied, d'où une prise de conscience des parents sur l'intérêt du mode piéton.

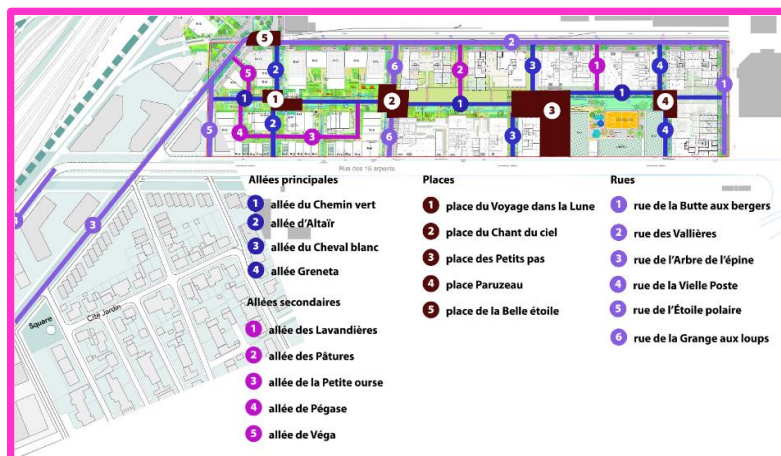
Mme Céline ROUILLER précise que dans le cadre du **plan Vigipirate** pour la sécurisation des écoles, les services ont mis en œuvre le niveau 3 (urgence attentat). Dès le 16 Octobre, les accès secondaires sont fermés. Seule l'entrée principale est ouverte et des barrières Vauban ont été installées devant les écoles (Idem sur l'ensemble des structures municipales). Les accès sont limités et peuvent être contrôlés. Les agents et le personnel d'accueil sont très vigilants lors des accès et chacun doit être attentif au respect des consignes pour la vigilance de tous. Pour les événements à venir, il peut y avoir des modifications, les choses peuvent encore changer et les consignes peuvent être plus drastiques. La Ville se conformera aux consignes et aux préconisations de la Préfecture.



• Projets de quartier : ZAC des 15 Arpents

Thierry CHAUDRON porte à la connaissance de l'assistance le projet de découpage de la ZAC des 15 Arpents, et les dessertes et voiries prévisionnelles de ce nouveau quartier, qui comprendra ;

- 6 rues (voitures)
- 4 allées principales
- 5 allées secondaires (circulation douce)
- 5 places en site partagé



• Projets de quartier : Commercialisation de nouvelles résidences

M. Jinny BAGE indique que sur les ZAC Carrières et 15 Arpents, la commercialisation des maisons individuelles et d'appartements se poursuit selon le mode déjà plébiscité. A chaque nouveau programme, une phase de pré-commercialisation est réservée aux Orlysiens, et non Orlysiens ayant un emploi sur la ville. Les opérateurs et promoteurs dévoilent leur projet, répondent aux questions des acquéreurs potentiels, primo-accédant, ou investisseurs. Des conditions commerciales spécifiques sont proposées pour une durée limitée jusqu'à la signature de pré-réservation. Celles-ci se concrétisent par des frais de notaires allégés, des aménagements proposés en gratuité, des conditions de montage de prêt préférentielles. L'ensemble des programmes engage les promoteurs et constructeurs à respecter la charte de la Ville en matière de développement durable et de sobriété énergétique.



• Projets de quartier : Réhabilitation Maréchal FOCH



Le projet de réhabilitation du 4 au 12 Rue du Maréchal FOCH vise à conserver la maison de « Maître » implantée sur la parcelle mais en démolissant des locaux inoccupés et devenus insalubres.

Le projet prévoit la création de 38 logements (20 T3, 12 T2, 3 T4, et 3T1) en LLI (location en loyer intermédiaire) avec 2 accès dont le principal rue du Mal FOCH. Malgré le positionnement en centre-ville ancien, un parking souterrain accueillera les voitures des résidents. La construction maîtrisée permet de conserver un aspect cœur de village (emploi de matériaux nobles, espaces jardins privatifs et communs, intégrant pour 60% des maisons et 40% des petits immeubles en R+2. Dans cette réhabilitation, l'immeuble existant en briques rouges et la maison de « maître en milieu de parcelle sont conservées.

Une réunion publique pour présenter le projet se tiendra le mardi 28 novembre 19h dans les salons de la mairie, et seront conviés tout particulièrement les membres du conseil de quartiers Ouest et le public, à cette réunion, en co-animation avec le Groupe Valophis via sa filiale Expansiel, en présence de Mme la Maire.

A la suite de nombreuses sollicitations de riverains, la Ruelle du Grattecoq est neutralisée jusqu'à nouvel ordre. Cette décision a été prise au regard des dégradations permanentes, dépôts sauvages, tags, et d'une manière générale pour des questions de sécurité publique.

• Projets de quartier : échange avec le public, questions et réponses.

Public/CQO	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public (anonyme)	des voitures se garent sur les bateaux devant les entrées des habitations rue H Barbusse.	Thierry Chaudron : Comme le prévoit les dispositions du code de la route, le stationnement devant un bateau, portail, ou garage est répréhensible. En cas d'infraction, les voitures sont verbalisées. Il peut y avoir sur demande, et à certains endroits, une autorisation exceptionnelle de la Ville pour la mise en place des bandes de peinture jaune, matérialisant la prévention.

Public (anonyme)	Rue de l'Aviation : pas de patrouille de police ni nationale ni municipale, problème de sécurité et pas de verbalisation des véhicules mal stationnés, notamment dans les rues à stationnement alterné pour les véhicules qui ne sont pas du bon côté.	Thierry CHAUDRON indique que pour le moment, la Ville ne dispose pas de Police Municipale, mais que le recrutement du Chef de Police est plus que jamais en cours. On peut demander donc que l'intervention de la Police Nationale ou de nos ASVP, chacun dans le cadre de leurs missions et prérogatives. S'agissant du stationnement dangereux, ou abusif, nos ASVP sont compétents. M. CHAUDRON précise que les tournées de nos ASVP n'excluent aucune des rues de notre ville.
Public (anonyme)	Avenue de la Victoire côté stade Méliès les gens se garent devant les pavillons. Il faudrait remettre le trottoir pour que les voitures puissent se garer. Le parking du stade est trop petit. Et il y a aussi toutes les personnes qui se rendent à l'ambassade du Maroc.	Thierry CHAUDRON précise que dans le cadre du plan de reconquête de l'espace public, la Ville a privilégié la sécurité des piétons, à l'anarchie du stationnement des voitures sur les trottoirs. Des trottoirs ont été réaménagés en espace de verdure, et replantés d'arbres. A chaque nouvel équipement public, des places de parking ont été aménagées (Stade BELTOISE), tout en motivant la venue des visiteurs à pied, à vélo ou en transports en commun et non en voiture.
Mme Magali BUZON	A l'école Baudelaire : les élèves n'ont plus de cars donc ils n'ont plus accès aux séances de natation à la piscine et plus généralement à des séances de sport dans les installations sportives. Pourquoi ?	Mme Malika VERA précise que les trajets vers les Centres de Loisirs sont maintenus en car dédié. M. Yann GILBERT indique que des tickets de bus sont mis à disposition des enseignants.
Mme Laetitia CROLLET	il y a des séances de natation pour les grandes sections de maternelle or ce n'est pas possible matériellement de leur faire prendre les transports en commun, pour des raisons de sécurité.	N'ayant pas été informé de ces récents changements, Thierry CHAUDRON interrogera les services concernés pour connaître les raisons précises de la suppression du car reliant l'école et la piscine.

V. La parole aux Conseillers de Quartier : échanges, questions et réponses

Avant d'effectuer le tour de table et les questions des Conseillers, M. Thierry CHAUDRON propose un très rapide point d'étape des projets issus des groupes de travail n° 7 à 11.

• Groupe de travail n°7 : chaises de rue

M. Jinny BAGE informe que l'implantation des chaises conformément au plan débattu et remis aux services, avec validation de Mme la Maire a été confiée au service technique. Une visite des sites d'implantation s'est tenue début Juin. Une proposition de modèle avec scellement au sol a été retenue pour ses qualités esthétiques, ses dimensions, et ses matériaux, ainsi que son prix. Il s'agit d'une chaise avec piètement en fonte assurant une résistance optimale à la corrosion, équipées de lattes en bois tropical traité avec un protecteur fongicide, insecticide et hydrofuge.

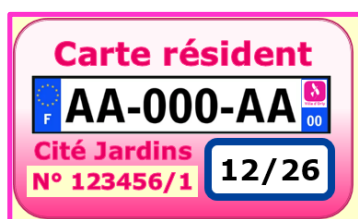


Le montant TTC est de 7.096€ pour la fourniture et la pose de 6 chaises, M. Thierry CHAUDRON propose que cette somme soit prise sur le budget investissement du Conseil de Quartier Ouest, budget inutilisé en 2023.

Les Conseillers de Quartier Ouest décident à l'unanimité de valider cet investissement.

CQO / Public	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public anonyme	il faudrait un système de pergola pour que les bancs soient couverts et ainsi utilisables toute l'année	Thierry CHAUDRON indique que seuls 6 emplacements ont été retenus sur 9 proposés, eu égard à l'espace limité réellement disponible, et que tout équipement supplémentaire ne ferait qu'empiéter encore, au risque de rendre inimplantable les chaises.

• Groupe de travail n°8 : expérimentation stationnement Cité Jardins



Mme Annie RAMARIAVELO indique qu'en Avril dernier, avec le concours des membres du bureau de l'ACJO, une identification des emprises des enceintes de propriété a conduit à établir un plan de stationnement en vue d'un marquage au sol. L'idée demeure toujours de recourir à une carte d'identification de stationnement des résidents et des propositions ont été faites pour retenir la ou les solutions les plus appropriées en concertation avec tous les acteurs, l'ACJO, la Ville, les Services, et l'EPAORSA, sous la conduite du Directeur des Projets, et avec l'accord d'Imène SOUID, Maire d'Orly.

L'objectif premier est, de lutter contre les stationnements indésirables et anarchiques, tout en étant réglementairement en adéquation avec les contraintes futures de la ville en matière de stationnement. L'option choisie incorporera des places identifiées en Zone bleue. Le principe de carte de résident est acté. Les services seront en mesure de fournir une étude de faisabilité au dernier trimestre 2023. Une réunion de présentation se tiendra dans la foulée.

CQO / Public	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public anonyme	A la Cite jardins, les gens font n'importe quoi, ils se garent n'importe où, ils ont plusieurs voitures. Ils font des travaux et des agrandissements sans autorisation.	Thierry CHAUDRON précise que la problématique du stationnement anarchique est l'un des points qui est identifié avec l'ACJO depuis plus d'un an, d'où la mise en place du Groupe de travail. Pour les constructions, les propriétaires sont tenus de faire une déclaration préalable de travaux que la Ville peut accepter ou pas. Un travail est mené avec l'ACJO afin de communiquer sur le devoir d'information auprès des habitants. Des vérifications ont été faites par le Service de l'urbanisme sur des aménagements récents sans pour autant avoir relevé des irrégularités ou des non-conformités entre la réalisation et la demande de travaux. La Ville reste cependant vigilante à tous égards.

• **Groupe de travail n°9 : Vide Grenier Familial d'Orly**

M. Yann GILBERT fait part que Le Président du Conseil de Quartier propose que le groupe de travail qui a excellé dans sa mission soit dissout, en espérant que l'opportunité de le reconstituer, avec d'autres, se représente dans un proche avenir. Merci encore une fois à Thierry et Marie Paule, Yann, Fabrice, Magali, Elisabeth, Nathalie, et tous les bénévoles des Associations.



• **Groupe de travail n°11 : préconisations secteur Joffre/Bonin/Vignes**



En raison du début de travaux sur l'École Jean Moulin dès cet été, des arrêtés municipaux ont fixé les règles d'accès et les restrictions de circulations. Ceci à des conséquences sur la circulation. La préconisation du GT 11 sur la mise en sens unique de la Rue Joffre est d'autant plus motivée que la circulation s'est légèrement densifiée. La mise en sens unique vise à fluidifier le trafic dans le sens sud-nord, et le stopper dans le sens nord-sud. Un document de synthèse, en cours de finalisation sera remis aux Services proposant la mise en sens unique de la Rue JOFFRE.

Pour autant les autres préconisations gardent tout leur sens et leur utilité, dans le but de restreindre la fréquentation sur ces rues étroites. La définition d'un accès exclusif aux riverains, s'inscrit dans le cadre d'une approche globale sur le coeur du centre ancien. Pour ces raisons, M. Thierry CHAUDRON propose de maintenir de groupe de travail qui se réunira au début 2024.

M. Thierry CHAUDRON propose un tour de table des conseillers de quartier.

CQO	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Mme Elisabeth GAUTHREAU	Est-il possible de faire une information pour le stationnement alterné avec changement le 15 du mois ?	Thierry CHAUDRON donne un avis favorable. Maintenant, il faut déterminer comment on communique (ONV, panneaux lumineux, Site et Appli, etc...), et indique que ponctuellement, un courrier d'information est boité vers les résidents d'une rue en particulier.
Mme Elisabeth GAUTHREAU	Les bandes blanches de la route Charles TILLON sont effacées à plusieurs endroits, dont devant le cimetière, et dans le virage HM Transport.	Thierry CHAUDRON effectuera un signalement aux services qui remonteront au Département pour action, tout comme la formation de plusieurs nids de poule, dont certains ont été comblés car dangereux pour les 2 roues.
Mme Elisabeth GAUTHREAU	les boîtiers EDF, ou GDF, ou des poteaux d'éclairages publics sont ouverts ou « déboîtés ». Peut-on envoyer des photos ?	Thierry CHAUDRON motive l'utilisation de l'appli smartphone, pour une meilleure réactivité et la traçabilité de la demande, en précisant que 100% des signalements arrivent directement sur sa boîte mail.
M. Pierre STOUVENEL	Les WC publics devant la gare sont toujours fermés.	Le Cabinet de Mme la Maire indique que le concessionnaire a abandonné le projet de maintenir en service cet équipement et de l'entretenir.
M. Pierre STOUVENEL	Les bandes blanches av 11 novembre (au feu) sont effacées, et donc les véhicules s'avancent trop et le bus ne peut pas tourner.	Un signalement sera effectué aux services pour intervention.
M. Pierre STOUVENEL	Les panneaux directionnels sur les mats jaunes (panneaux de la Ville) sont effacés.	Thierry CHAUDRON a effectué un recensement des 70 indicateurs (commerces, services, bâtiments administratifs, etc...), et plus de 50 sont désormais illisibles. La question sera posée quant à leur remise en état ou une suppression pure et simple.
M. Pierre STOUVENEL	La « porte » en béton devant le cimetière paysagé est sale. Sera-t-elle entretenue ?	Le Cabinet de Mme la Maire précise que M. le 1 ^{er} Maire Adjoint s'enquiert auprès de notre architecte des possibilités de rénovation de cette œuvre d'art.
M. Pierre STOUVENEL	Rue du commerce (côté gauche en montant) les parements en pierre tombent au sol sur les places de stationnement.	Un projet d'aménagement de ce côté de la rue visait à supprimer tous les murs en pierres, et requalifier le stationnement. M. Thierry CHAUDRON n'a pas eu connaissance ni de l'abandon de ce projet, ni de son maintien. Une réponse sera apportée rapidement.

Mme Fabienne JAIME	Recrudescence des rats sans doute en raison des chantiers en cours.	Plusieurs secteurs sont effectivement concernés. La Ville va procéder pendant 2 semaines en Novembre à une vaste campagne de dératisation dans tous les bâtiments administratifs, écoles, et lieux accueillant le public, ainsi que dans les réseaux d'assainissements dont elle a la charge. A l'intérieur des propriétés privées, c'est au propriétaire de prendre les mesures appropriées
M. Vincent CHARLOT	l'infirmière et d'autres personnes se demandent si les ralentisseurs sont aux normes car pour certains ils sont difficiles à passer.	Thierry CHAUDRON indique que les ralentisseurs répondent à des normes précises en hauteur, longueur, pente, etc... Cependant, la Ville a demandé un audit des équipements présents afin d'en vérifier la conformité.
Mme Nathalie ROBERT	Peut-on prévoir des ralentisseurs rue Curie ?	Thierry CHAUDRON précise qu'on ne peut pas « couvrir » toute les rues de ralentisseurs (déjà 92 sont installés). Leur positionnement est assujéti à une étude sur la fréquentation de la rue, et la vitesse constatée. Cependant, tout autre dispositif, comme les chicanes, doit être aussi envisagé.
M. Thierry CAPLIER	S'exprime pour son fils absent : Mitoyen avec la maison de l'Enfance, la végétation et les arbustes débordent sur sa propriété et chez ses voisins aussi.	Thierry CHAUDRON a déjà effectué un signalement afin qu'un élagage préventif soit fait depuis le terrain de la maison de l'enfance, élagage qui a dû être réalisé. Il propose de rencontrer M. Sylvain CAPLIER en présence du Responsable des Parcs et Jardins pour définir les moyens à engager pour que l'évolution des plantations puisse être maîtrisée.
M. Jean-Marc RASO	allée du lac, il y a un panneau de signalisation plié à 45 degrés.	Thierry CHAUDRON motive l'utilisation de l'appli smartphone, pour une meilleure réactivité et la traçabilité de la demande, en précisant que 100% des signalements arrivent directement sur sa boîte mail. Un signalement sera effectué aux services pour intervention.
M. Jean-Marc RASO	Quelle est la portée de la caméra rue du commerce ? Car nombreux véhicules garés devant la crèche rendant difficile les changements de directions. Est-ce que la caméra voit ça ?	Thierry CHAUDRON indique que la caméra de la crèche doit pouvoir identifier ces véhicules mal garés. Si beaucoup de vidéo-verbalisation sont effectivement recensées sur la Ville, le système n'est ni permanent, ni automatique, car c'est bien un agent verbalisateur qui visionne, sélectionne des images, et établit l'exactitude de l'infraction.
M. Abdelkarim GUERROUJ	Concernant les rats, la situation est meilleure depuis les interventions conjointes tant de la Ville que chez certains particuliers.	Thierry CHAUDRON se félicite pour ces améliorations, mais précise que seule une action commune Ville/Propriétaires permet une lutte efficace contre les nuisibles. C'est aussi ce que la Ville met en œuvre en partenariat avec les Bailleurs.
M. Abdelkarim GUERROUJ	Il avait été annoncé l'ouverture de bureau de la CPAM, Qu'en est-il ?	M. Jinny BAGE indique que des retards essentiellement administratifs décaleront l'arrivée de cette administration dans le local prévu.
M. Abdelkarim GUERROUJ	Quel est le planning pour la création des rues dans la ZAC des 15 arpents ?	Thierry CHAUDRON n'a pas connaissance de ce phasage qui dépend de l'avancement de l'aménageur et des promoteurs sur la zone. Une réponse sera donnée après consultation des acteurs.
Mme Magali BUZON	2 résidents de la Cité Jardins ont été la cible de cambriolages. Des caméras dites mobiles peuvent-elles être installées ?	Thierry CHAUDRON précise que nous n'avons pas « la main » pour décider seuls de l'installation des caméras dites mobiles à tel ou tel endroit. Toute décision est prise conjointement avec les Forces de l'Ordre pour les besoins de surveillance spécifique, ou d'élucidation suite à une enquête. Il précise que toutes les informations sur des problématiques de sécurité publique sont remontées à M. le 1 ^{er} Maire adjoint qui est en liaison directe avec le Commissaire de Choisy le Roi et ses services.
Mme Magali BUZON	Les travaux du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) vont-ils démarrer bientôt ?	Le démarrage des travaux ne semblent pas être retardé, puisque s'inscrivant dans la continuité de l'ouverture prochaine de la Station de Métro M14.

• Groupe de travail 2024 - 2025

Les groupes de travail de 2022 et 2023 prennent fin (sauf 1). Ils ont tous abouti à des réalisations, ou des événements.

M. Thierry CHAUDRON s'adresse aux conseillers de Quartier Ouest :

- Y a-t-il un sujet majeur, qui mériterait une approche transverse, dans l'intérêt du quartier, des riverains, et qui constituerait un « fil rouge » pour les 24 mois à venir (2024/2025) ?

L'idée est d'associer les 2 collègues du Conseil, le public, des volontaires, et un ou plusieurs services de la Ville sollicités pour l'occasion, en fonction du thème, avec une motivation commune :

- **Réunir, pour imaginer et agir.**

M. Thierry CHAUDRON propose que chaque Conseiller de Quartier réfléchisse à un ou plusieurs thèmes sous 8 jours. Les résultats collectés jusqu'au 23 Octobre 2023, mettent en avant 3 thématiques suivantes ;

- ➔ Accessibilité au Métro 14 à tous les Orlysiens, moyens à mettre en œuvre, information, etc...
- ➔ Bien-être dans la ville, comment le mettre en valeur et le partager ?
- ➔ Pérenniser les commerces de proximité et en attirer d'autres en devenant « tous clients »

M. Thierry CHAUDRON proposera un vote aux Conseillers de Quartier avant la fin décembre, et rendra compte du résultat début Janvier 2024.

VI. Questions du Public

Public	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Anonyme	rue Charles Tillon : quels projets ?	Thierry CHAUDRON indique que l'avenir de cette route est une question importante car c'est un axe majeur départemental. Cette route va évoluer dans le secteur de la future Gare du M14. Il faut rester lucide, cette route ne sera jamais interdite aux poids lourds. Cette route relie Rungis à RN 6 en passant par Villeneuve. Certes les modes de transport aujourd'hui doivent changer. Désengorger les axes majeurs, les opérateurs en sont conscients. Tout ce que nous pourrions faire ou mener comme initiatives pour réduire les nuisances sera fait. Pour autant, n'oublions pas que les 2 plus grands groupes de transports frigorifiques sont localisés à Villeneuve de Roi et à Orly, en toute proximité du MIN de Rungis. D'autres échéances et d'autres combats, comme le prolongement du Tram T9 depuis la Place Gaston VIENS vers la plateforme aéroportuaire impacteront aussi le devenir de cette route.
Mme Florence AIT-SALAH	Le compostage devient obligatoire à partir de 2024. Pourquoi pas un Groupe de travail pour accompagner ce changement ?	Thierry CHAUDRON retient l'idée, bien que celle-ci dépasse très largement le cadre du Conseil de Quartier et même de la Ville, puisqu'il s'agit d'une compétence du Territoire Grand Orly Seine Bièvre qui d'ailleurs propose déjà dans son plan d'action des formations au compostage. Nul doute que, comme dans toutes les autres communes, le comportement responsable et citoyen l'emportera sans délai pour la planète.

VII. Cadre de vie du Quartier Ouest

• Point Sécurité

Elucidation d'enquêtes et point sur les actions de protection de la population.

M. Thierry CHAUDRON indique que le Commissaire de Police de Choisy a porté connaissance d'un certain nombre de résultat d'enquêtes en rapport avec la Sécurité publique, sur la base de signalement soit de Conseillers de Quartier, soit d'élus. En voici un aperçu.

- Suite à un signalement d'allées et venues et d'intimidation sur des riverains, des armes de poings et des munitions ont été retrouvées dans des parties communes d'immeuble. Interpellation, et retour à la normale à l'issue.
- Recherche d'un individu fréquentant l'espace canin en possession de bombes lacrymogènes. Une enquête est menée et le retour à la normale est constaté à la suite de l'intervention des Forces de l'Ordre.
- Signalement de troubles de voisinage. Une enquête est menée sans constat particulier des dits troubles par les Forces de l'Ordre.
- Suspicion de trafic de stupéfiants. Des passages inopinés sont menés et le retour à la normale est constaté à la suite de l'intervention des Forces de l'Ordre. L'association de riverains est sollicitée pour remonter toute information.



Protection de la population :

Le 1er Bilan de la Mission de Médiateurs décrit les avancées positives des actions menées sur la Ville. Ce rapport a été présenté au Comité Local de Sécurité et Prévention de la Population (CLSPD). En voici un résumé.

- 233 veilles réalisées, 13.607 contacts répartis sur 5 quartiers, dont 4203 pour le haut d'Orly, dont 1502 au Parc Méliès, et 1048 au Lycée Dorval.
- Au quotidien, les médiateurs parcourent à pied l'ensemble des secteurs couverts par le dispositif de médiation sociale et scolaire (quartiers prioritaires et quartiers en veille active). Jour après jour, les médiateurs établissent des contacts sur l'espace public, mais aussi dans tous les équipements de la Ville et à la sortie des établissements scolaires, et des commerces.
- Les médiateurs ciblent leurs interventions sur la prévention des rixes. 24 situations ont pu être traitées au cours de cette première année de déploiement du dispositif de médiation sociale et scolaire.

Peu à peu, les responsables de Médiation ont rencontré 9 des acteurs et partenaires liés au dispositif de médiation sociale et scolaire (Personnel de la Ville, Educateurs, Principal de Collège, CLSPD, Associations, etc...). Parmi les interventions sur le quartier Ouest, les équipes sont intervenues sur des problématiques suivantes ;

- Différent entre un collégien et un automobiliste, Tags racistes, Chiens non tenus en laisse, tapage sur l'espace public en soirée.



Médiations a émis des propositions qu'il convient de prendre en compte pour tout ce qui concerne la tranquillité des habitants, et plus particulièrement à destination des jeunes (prévention des rixes)

Point d'avancement sur la Police Municipale.

M. Thierry CHAUDRON informe que le calendrier initial de mise en place de la Police Municipale n'est pas tenu, malgré tous les efforts déployés pour le recrutement du Chef de Police. Dans un contexte très tendu des métiers de la Sécurité, la demande est forte et les candidats au niveau d'exigibilité choisie est rare. De plus, l'environnement et l'attractivité sont des critères essentiels pour les postulants.

Tout est mis en œuvre pour relancer la phase de sélection, pour aboutir dans les meilleurs délais à l'installation à cette fonction d'une personne expérimentée, fiable, capable de constituer notre PM.



• **Propreté et Environnement**

Tous , nous sommes témoins de désordres, d'irritants de façon temporaire dans notre quartier. (Déchets, encombrants, abandons de véhicules, etc...) M. Thierry CHAUDRON rappelle que l'intégralité des signalements effectués par le biais de l'application Smartphone, tombe dans la boîte mail des 3 maires adjoints de Quartier, en même temps que dans les services. Ainsi, les signalements sont traités **en J=0 sur le Quartier Ouest.**

Pourquoi cette mesure ultra réactive, alors que rien ne semble évoluer pendant 48 ou 72h ?

Parce que tout ne dépend pas uniquement des services de la ville.

Exemple : l'enlèvement des encombrants est géré par des prestataires missionnés par l'EPT. Certaines interventions incombent à la Police Nationale, sur signalement de nos ASVP, dont ce n'est pas le champ de compétence. Ainsi, enlever une carcasse de scooter abandonnée prend plusieurs jours. Enlever des gravats peut prendre 72h. Mettre en place des barrières peut demander quelques jours, car dépend d'une décision administrative de la Ville, ou du Département.

Donc déclarer ou signaler reste la meilleure chose à faire, et au plus tôt de l'observation. Dans chaque cas, le niveau de dangerosité est analysé, qui conditionne l'intervention dans les délais le plus rapides possible.

Exemple : un camion a emporté 7 poteaux route Charles Tillon dans la nuit d'un Samedi à un Dimanche, le signalement fait le Dimanche matin, a permis une intervention Dimanche soir avec le relais du Maire Adjoint d'Astreinte, et du permanencier de la Ville.

Enfin, la ville a mené début Septembre une campagne de désherbage des trottoirs et caniveaux envahis par des pousses végétales apparues pendant l'été pluvieux. Ainsi une grande partie des 44 kilomètres de voiries ont retrouvé le niveau de propreté attendu. Les propriétaires fonciers (bailleurs et particuliers) sont aussi incités à en faire de même sur leur propriété, comme tout à chacun le fait devant sa clôture de rue. (idem pour l'enlèvement de la neige sur le trottoir l'hiver)

• **Prévention tranquillité publique Hygiène et lutte contre les nuisibles.**

Le CHS de la Ville a été sollicité pour des troubles de voisinage émanant d'installations frigorifiques identifiées. Des mesures de bruit ont été diligentées pour étayer les constats du plaignant, et nous sommes intervenus par 2 reprises auprès de l'entreprise. Le rôle de la ville est d'apporter des éléments factuels au plaignant, mais se limite aux constats avec pouvoir d'injonction, mais pas d'une décision de justice. Il appartient au plaignant de faire valoir ses droits, en recourant soit au conciliateur de justice au Point d'Accès au Droit, (aux heures d'ouvertures), soit en entamant lui-même une action judiciaire auprès du tribunal compétent.

Tous les renseignements concernant le Point d'Accès au Droit (PAD) sont sur le site de la Ville.

• **Point Signalements**

M. Thierry CHAUDRON communique le résultat des traitements des demandes reçues depuis le 1er Janvier 2023.

- 153 signalements et/ou sollicitations depuis le 01/01/23 (+7% mpap)
- 138 pris en charge et/ou résolus (90%), -5pts
- 47 sur la propreté (30%), + 3pts
- 19 sur le stationnement voirie (16%), -8pts
- 19 sur la sécurité (12%), -2pts
- 27 sur incivilités/voisinage (17%), +3pts
- 71 autres catégories (46%), -4pts

VIII. Prochain Conseil de Quartier Ouest

Le prochain Conseil de Quartier Ouest aura lieu ;

Jeudi 7 Mars 2024 à 19h à la Salle de l'Orangerie,

Une invitation sera envoyée par mail.

Monsieur Thierry CHAUDRON remercie Anne MORELLO, qui a permis de mener notre instance avec efficacité, grâce à sa disponibilité. Le Président rappelle que Mmes RAMARIVÉLO et VERA, MM BAGE et GILBERT, et Monsieur Thierry CHAUDRON sont à votre écoute au Point de Rencontre Quartier Ouest.

Le Président remercie le public, les Conseillers de Quartier, les élus, la Direction Démocratie et Vie Locale, et les Services Techniques et Événementiels.

CONSEIL DE QUARTIER OUEST



Présidé par
Thierry Chaudron
Adjoint au Maire

COLLÈGE ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES



Jocelyne
Bruneau



Magali
Buzon



Thierry
Caplier



Vincent
Charlot



Abdelkarim
Guerrouj



Anna-Dora
Rodriguez



Pierre
Stouvenel



Abdé
Nassib

COLLÈGE HABITANTS



Laetitia
Crolet



Fabienne
Jaime



Jean-Marc
Raso



François
Ripoll



Luigi
Surace

ET AUSSI...

Jean-Michel Bonheur,
Elisabeth Gauthreau,
Nathalie Robert *Vice-Présidente*

COLLÈGE ÉLUS



Jinny
Bagé



Malika
Vera



Yann
Gilbert



Annie
Ramariavelo



Sylvain
Caplier

Les Conseillers de Quartiers Ouest (mise à jour Décembre 2023)

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Thierry CHAUDRON remercie l'implication de toutes et tous, pour les échanges d'idées qui sont nés de ce conseil de quartier. Rendez-vous en 2024, bonnes vacances, et prenez soin de vous.

Thierry CHAUDRON
Maire Adjoint Quartier Ouest

Le 14 Novembre 2023
Direction de la Démocratie de Proximité

Coordonnées utiles :

thierry.chaudron@mairie-orly.fr Portable : 06 25 82 94 00
anne.morello@mairie-orly.fr Directrice Démocratie et Vie Locale